

COMPTE RENDU de la CAP B du 09 février 2012

Mouvement local gestion publique du 1^{er} avril 2012

En l'absence de Messieurs MONCERE et RIVARD la Présidence de la CAP est assurée par M STEINMETZ Jean-Marc.

La déclaration liminaire lue et remise à la Direction précise que la CGT vote contre le mouvement proposé afin d'exiger :

- L'arrêt des suppressions de postes
- Le remplacement des départs à la retraite
- La compensation des temps partiels

De nombreux postes sont en sous-effectif chronique à la limite de l'asphyxie alors que d'autres sont en **surnombre réel ou créé** en vue de l'évolution de leurs missions.

En réponse la Direction entend nos revendications mais nous rappelle qu'elle ne fait que suivre les directives gouvernementales...

Le mouvement a été élaboré en fonction des modalités suivantes :

- 14 demandes sont classées en fonction de l'ancienneté de la demande, seulement 5 auront satisfaction.
- 12 demandes sont classées en fonction de l'ancienneté administrative, 7 obtiennent satisfactions

Aucune arrivée sur le département sur ce mouvement alors que de nombreux collègues demandent le Rhône. Les postes ont été pourvus par les contrôleurs stagiaires sortis de l'ENFIP du B au 1^{er} mars 2012 (la Direction s'est engagé à nous transmettre la liste avec leurs affectations définitives.

Votre élu CGT : Antoine PEREZ